

# LBPAM ISR OPTI EURO EQUITY S

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 27 FÉVRIER 2026



**Thomas Lacharme**

**Samuel Colin**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance équivalente à l'indicateur de référence (80% MSCI EMU DNR + 20% €STER capitalisé), tout en enregistrant une volatilité du fonds 20% inférieure à celle de l'indice MSCI EMU DNR et : - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR) et en investissant dans des sociétés apportant des solutions aux principaux enjeux de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion. Le FCP est éligible au PEA. Le FCP est donc un fonds permettant d'exposer le portefeuille aux actions de la zone euro tout en bénéficiant d'une réduction de la volatilité liée à l'utilisation de stratégie de couverture. Le fonds bénéficie d'un processus de couverture permettant de réduire la volatilité. Il utilise pour ce faire des stratégies d'achat et de vente d'option sur indice.

Conformément à la réglementation MIF, l'historique de la part (inférieur à 1 an) ne permet pas d'afficher les performances et indicateurs de risque du portefeuille.

<b>Actif net global</b>	<b>540,96 M€</b>
<b>VL part S</b>	<b>105,93 €</b>

## Caractéristiques du FCP

### Composition de l'indicateur de référence\*

MSCI EMU dividendes nets réinvestis	80%
ESTR Capitalisé	20%

\* Depuis le 20 oct. 2025

### Caractéristiques

Date de création de l'OPC	15/05/2013
Date de 1ère VL de la Part	21/10/2025
Durée minimale de placement recommandée	5 ans et plus
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Éligible au PEA	Oui

### Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part S	FR001401ORR1
Ticker Bloomberg part S	LBPIOES FP
Lieu de publication de la VL	<a href="http://www.lbpam.com">www.lbpam.com</a>
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

### Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	12h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

### Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,54% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	6,0% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

### NOTATION QUANTALYS™

Actions Zone Euro



Au 31-10-2025

### PROFIL DE RISQUE



## Commentaire de gestion

En février, les marchés ont fait preuve de résilience, soutenus par un flux dense de publications d'entreprises. En Europe, les résultats trimestriels ont été hétérogènes. Aux États Unis, ils sont restés très porteurs mais la prudence a dominé. La décision de la Cour suprême d'invalider certains droits de douane a brièvement soutenu le sentiment de marché avant que les préoccupations autour de la croissance et de l'inflation ne reprennent le dessus. Au Japon, la stabilisation politique a soutenu les indices. Les actions européennes ont progressé de +3,6%, tandis que les actions américaines ont reculé de -0,8%. Les marchés émergents ont bénéficié d'un retour des flux vers l'Asie (+5,5%). Sur le marché obligataire, les taux européens ont baissé, reflétant des anticipations monétaires plus stables. Les indices souverains ont gagné +1,4% et le crédit de la « catégorie d'investissement » +0,6% dans un contexte de léger écartement des primes de risque. Le dollar est resté stable et le yen et la livre sterling se sont dépréciés face à l'euro.

L'exposition aux actions est restée globalement stable sur la période oscillant dans la fourchette [85% ;89%]. Nous avons géré dynamiquement la stratégie tactique d'indexation à la volatilité implicite du secteur assurance qui a connu des mouvements marqués en cours de mois. En fin de mois, nous avons complété cette stratégie par une stratégie similaire sur l'indice Stoxx qui présentait un niveau attractif en termes de volatilité implicite.

En cours de mois, nous avons pris nos profits sur des ventes de calls Airbus et ASML et sur un achat de call Cellnex. Nous avons initié deux nouvelles ventes de calls sur ASM et Arcelor. Au sein des actions, trois nouvelles valeurs ont été intégrées : ISS dans le secteur des services aux entreprises, Astrazeneca, et la banque irlandaise AIB. De nombreuses lignes ont été allégées, et nous avons vendu intégralement Ahold, Moncler, et KPN suite à un bon parcours, ainsi que Renault renforçant ainsi notre sous-exposition au secteur automobile.

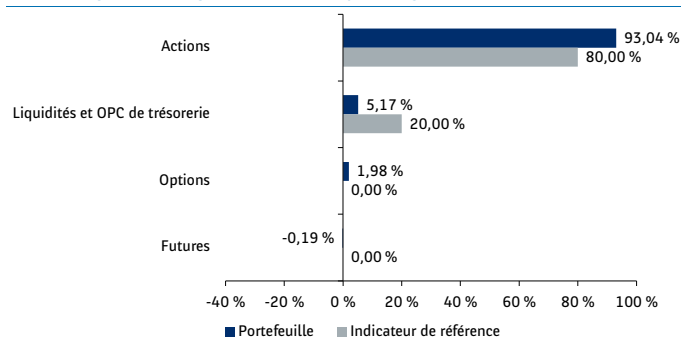
# LBPAM ISR OPTI EURO EQUITY S

27 février 2026

80% MSCI EMU dividendes nets réinvestis + 20% ESTR Capitalisé

## Structure du portefeuille

### RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan : -7,52% Futures, 2,15% Options

### INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	68
Exposition globale	87,66%
Poids des 10 premiers titres	35,94%
Poids des 20 premiers titres	54,84%

### OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	5,08%

### 10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
ASML HOLDING NV	Technologies de l'Information	Pays-Bas	7,90%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	3,95%
BANCO SANTANDER SA	Finance	Espagne	3,80%
ENEL SPA	Services aux Collectivités	Italie	3,10%
SAFRAN	Industrie	France	2,95%
ALLIANZ SE	Finance	Allemagne	2,89%
SAP SE	Technologies de l'Information	Allemagne	2,88%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	2,88%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Services de Communication	Allemagne	2,84%
AXA SA	Finance	France	2,76%

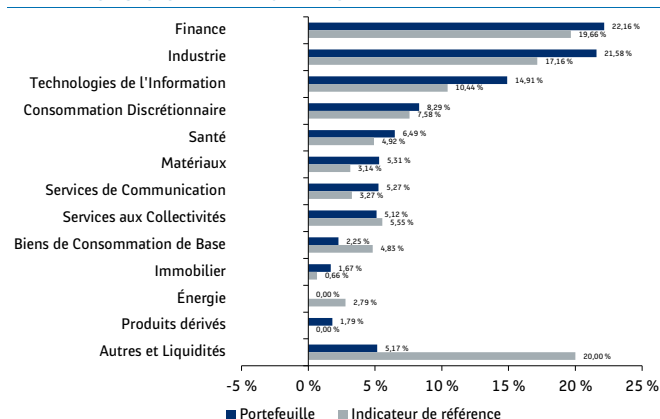
### PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
ASML HOLDING NV	7,90%	5,76%	2,14%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,95%	1,83%	2,12%
ENEL SPA	3,10%	1,00%	2,10%
AXA SA	2,76%	0,87%	1,90%
BANCO SANTANDER SA	3,80%	1,93%	1,87%

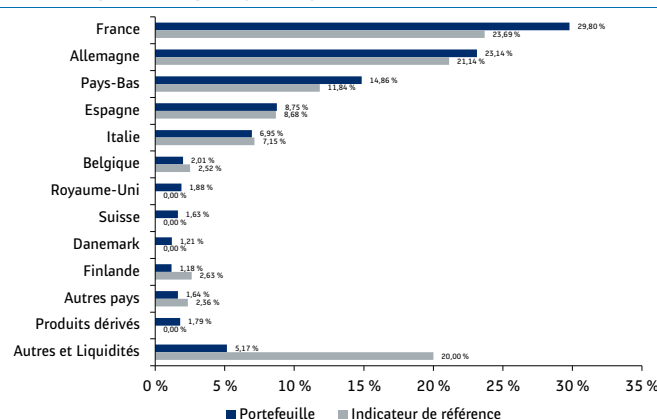
### PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
TOTALENERGIES SE	-	1,61%	-1,61%
IBERDROLA SA	-	1,55%	-1,55%
UNICREDIT SPA	-	1,22%	-1,22%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	-	0,82%	-0,82%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	0,64%	1,37%	-0,73%

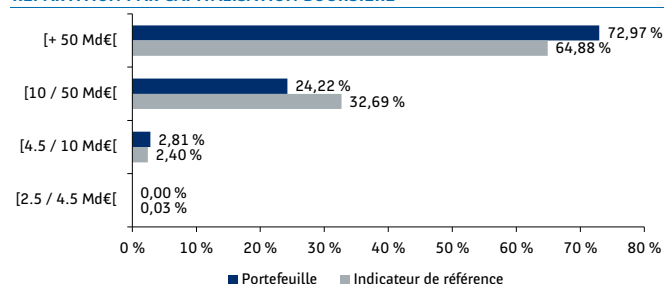
### RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET \*



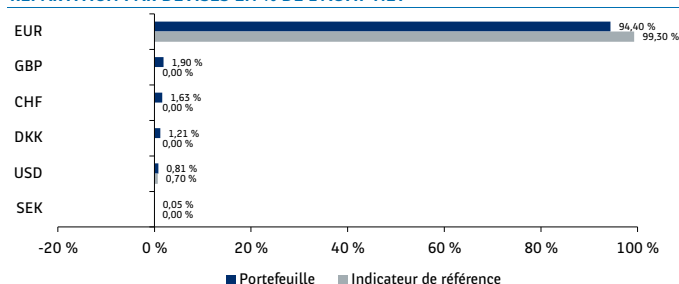
### RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET \*



### RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSÈRE \*



### RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET \*



\* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site [www.lbpam.com](http://www.lbpam.com).

LBP AM

36, Quai Henri IV - 75004 Paris

[www.lbpam.com](http://www.lbpam.com)

Agrément AMF n°GP20000031

# LBPAM ISR OPTI EURO EQUITY S

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

## PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note <sup>1</sup>
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,59
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité <sup>2</sup>	7,53

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

<sup>1</sup> L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

<sup>2</sup> L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

### METHODOLOGIE GREaT

#### Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

#### Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

#### Transition Energétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

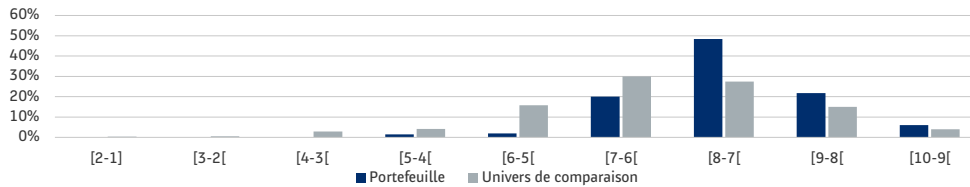
#### Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durable sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
<b>G - Gouvernance Responsable</b>	<b>7,29</b>	100,0%	<b>6,67</b>	100,0%	Univers de comparaison
<b>R - Gestion Durable des Ressources</b>	<b>6,89</b>	100,0%	<b>6,35</b>	100,0%	
<b>E - Transition Energétique</b>	<b>7,55</b>	100,0%	<b>6,70</b>	100,0%	
<b>T - Développement des Territoires</b>	<b>6,79</b>	100,0%	<b>6,36</b>	100,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

### Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



### Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,9%	9,64	16,9%	33,8%	33,2%	16,1%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	1,7%	9,51	19,5%	30,2%	19,5%	30,8%
DASSAULT SYSTEMES SE	0,4%	8,98	38,6%	20,2%	36,8%	4,3%
SIEMENS AG	2,9%	8,88	0,3%	21,5%	30,3%	47,9%
ALSTOM SA	0,8%	8,83	10,8%	36,6%	27,1%	25,5%

# LBPAM ISR OPTI EURO EQUITY S

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

## INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

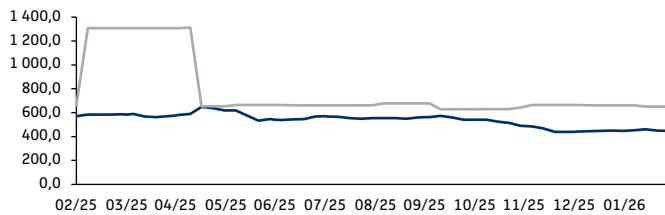
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	62,3%	30,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

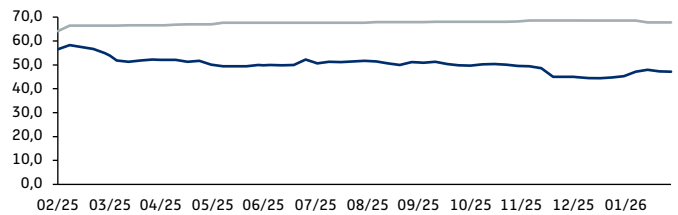
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Empreinte carbone (Scope 1+2+3)	448,7	652,3
Taux de Couverture	97,7%	93,2%

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Biodiversity footprint - GBS	47,2	67,8
Taux de Couverture	98,0%	96,8%

### HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



### HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



■ Portefeuille      ■ Univers de comparaison

#### Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Empreinte carbone (Scope 1 + 2 + 3) Source(s) : MSCI	Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre l'ensemble des émissions soit les scope 1, 2 et 3.	tCO2/M€ investi

#### Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ investé

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>  
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

## OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
  - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
  - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
  - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.